



## **PREAVIS MUNICIPAL No 15-14**

Sainte-Croix, le 11 septembre 2015  
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

### **Nouveau Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **Objet du préavis**

Le présent préavis traite de l'élaboration du nouveau Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). En effet, l'article 7a de la Loi sur la distribution de l'eau (LDE – 30.11.1964), fait obligation à tout distributeur ou fournisseur d'établir un plan directeur permettant de :

- dresser l'inventaire des installations principales existantes et de leurs caractéristiques
- proposer les options possibles d'amélioration et de développement de ces installations
- prendre en compte les objectifs et les mesures d'approvisionnement et de distribution de l'eau définis par le Plan directeur cantonal (PDC)
- dresser les mesures de planification pour l'approvisionnement en eau potable en temps de crise (AEC).

#### **Situation et contexte**

Le Plan directeur de la distribution de l'eau de la Commune de Sainte-Croix est un ancien document approuvé en 1985. Une mise à jour de ce PDDE a été initiée il y a un peu plus de 10 ans. Les études ont été stoppées en raison de la nécessité d'élaborer préalablement le Plan directeur régional (PDRE) de l'ACRG, association à laquelle la Commune appartient.

Le PDRE de l'ACRG ayant été approuvé formellement en date du 21 février 2014, il s'agit désormais de finaliser le PDDE communal. Cette demande de finalisation de PDDE nous a déjà été transmise par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) lors de l'examen préalable des divers plans d'affectation soumis récemment.

L'état d'avancement des études de PDDE à la date de leur arrêt en 2006 était le suivant :

- Situation générale : Terminé y compris élaboration d'un SIT complet (nécessite à ce jour une actualisation)
- Analyse des besoins : En cours
- Situation future : Non démarré
- AEC : Non démarré

## Descriptif et coûts projetés

En préambule, une évaluation des ressources en eau souterraine exploitées et potentielles doit être réalisée sur la Commune de Sainte-Croix. Le périmètre de cette étude hydrogéologique comprendra également la zone de L'Auberson, La Sagne et Culliairy.

Cette étude permettra d'optimiser la planification à long terme des infrastructures d'adduction, de stockage et de distribution.

Bien que la base de données informatiques du réseau, tenue à jour par le Service Technique, soit compatible avec le format SIRE (standard imposé par les instances cantonales), des vérifications topologiques, ainsi qu'un travail de mise à niveau permettant de respecter l'évolution du standard cantonal, sont nécessaires.

La description de l'état actuel de la situation de la distribution de l'eau et le diagnostic exhaustif des infrastructures ont été effectués et consignés dans un rapport technique datant d'août 2006. Pour l'essentiel, ces descriptifs et données restent pertinents et valides. Après plus de 10 ans cependant, il est indispensable d'actualiser certains fondamentaux et éléments clés tel que l'état des ouvrages, ainsi que les données et statistiques de bases fondamentales (démographie, évaluation des besoins en eau, évaluation des consommations).

La situation générale actualisée, l'analyse des besoins, la situation future et l'AEC feront l'objet d'une étude débouchant sur un rapport technique complet qui sera soumis à l'approbation des autorités cantonales (SCAV et ECA).

Le descriptif des opérations et des coûts projetés se présente comme suit :

1. Etude hydrogéologique	Chf	20'000.00
2. Actualisation SIT et format SIRE	Chf	9'000.00
3. Actualisation des données et diagnostics	Chf	8'000.00
4. Analyse des besoins	Chf	7'500.00
5. Situation future	Chf	24'000.00
6. Présentation du projet	Chf	6'500.00
7. Etude & rapports sur la situation actuelle de l'AEC	Chf	<u>8'000.00</u>
<b>Total net</b>		<b><u>Chf 83'000.00</u></b>

L'ECA subventionnera le nouveau PDDE à hauteur de 10 %

## CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre le plan directeur de distribution de l'eau PDDE;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 83'000.--**. Le compte N° 9144.15.14 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement après déduction de la subvention de l'ECA, par le compte N° 810.3311 sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2017.

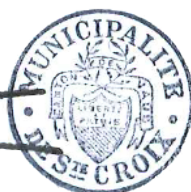
L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 18'675.-- la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 5 ans, le coût représente **Chf 17'870.--** avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

**Délégué municipal : M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal**